

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES  
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)

Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6<sup>e</sup>)

---

ABONNEMENT ANNUEL : France et Colonies Françaises : 700 francs — C.C.P. Lyon 101-98  
Etranger . . . . . 800 francs

---

## QUELQUES CAPTURES DE NOCTUELLES DANS L'ISÈRE EN 1957

par le Général R. TOUCHON.

1°. VEUREY-VOROIZE (cluse de l'Isère), altitude : 200 m.

a) *Cucullia santolinae* Ramb. ♀ (BOURSIN det.).

Exemplaire très frais pris à la lumière le 27 mars. (minimum de température + 9, pression 751). Le mois de mars de 1957 a été particulièrement beau et chaud.

Les diverses espèces de *Santoline* ne sont pas signalées dans la cluse de l'Isère. *Artemisia campestris* n'y est pas très commune.

b) *Chrysoptera c aureum* Knoch.

Un exemplaire ♂ : lumière, 29 juin (m. + 17, 751) ; un exemplaire ♂ : lumière, 6 juillet (m. + 17, 750).

Papillons très frais, très vifs, volant au jour par saccades et près de terre.

Le catalogue de Léon LHOMME, 1923-1935, semble indiquer au n° 851, page 315, que ce papillon n'était pas connu en France avant 1935.

Notre collègue P. MARTIN, de Genève, avait déjà signalé à R. MOUTERDE (« Faune des environs de Genève », *Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon*, n° 6, juin 1956, p. 157), l'existence de *c aureum* près de Genève.

Il veut bien aujourd'hui nous faire remarquer qu'en 1905, M. AUDEOUD avait capturé trois chenilles de *c aureum* à Gaillard (faubourg d'Annemasse), aux portes de Genève, mais en France ; chenilles qui furent élevées et donnèrent les papillons les 21 et 25 juin 1905.

Depuis, P. MARTIN, de 1941 à 1954, a élevé une quarantaine de chenilles, capturées à Chêne-Bougeries et dans le Vallon de l'Allondon, sur le territoire de Genève.

P. MARTIN fait remarquer aussi, qu'autour de Genève, il n'a jamais été vu de *c aureum* à l'état parfait en liberté, posé ou volant de jour ou de nuit.

Il indique que les chenilles ont été prises sur *Thalictrum aquilegifolium* en avril et mai après hivernage ; elles se tiennent sous les feuilles et sont d'un élevage facile.

Les précieux renseignements de P. MARTIN, dont nous le remercions ici bien vivement, doivent permettre à nos collègues de faire naturaliser plus complètement *c aureum* dans notre faune.

J'ajouterai que *Thalictrum aquilegifolium* n'est pas rare dans la cluse de l'Isère, et que l'année 1957 y a été particulièrement féconde en *Plusiinae*.

c) *Lithophane leautieri* B. (BOURSIN det.).

5 exemplaires pris à la lumière : 25 septembre 1957, 1 ♂ (m. + 15, 756) ; 13 octobre 1957, 1 ♂, 1 ♀ (m. + 11, 752) ; 23 octobre 1957, 1 ♂ (m. + 1, 752) ; 31 octobre 1957, 1 ♀, (m. + 2, 756).

2°. HUEZ EN OISANS ; altitude : 1496 m.

a) *Perigraphe i cinctum* Schiff.

Un exemplaire capturé le 24 avril, venu à une fenêtre éclairée de l'intérieur par une lampe de bureau. Temps frais et couvert.

b) *Ochropleura* (subgen. *Dichagyris* Led.) *vallesiaca* B. ♂ (BOURSIN det.), pris à la lumière le 22 août.

c) *Ochropleura* (subgen. *Ogygia* Hb.) *nigrescens* Höfner, ♂ (BOURSIN det.), pris à la lumière le 22 août.

d) *Spaelotis senna* Geyer, ♀ (BOURSIN det.), pris à la lumière le 24 août.

A la fin du mois d'août, le temps fut beau et chaud avec peu ou pas de vent.

e) *Antitype suda* Hb. G. (BOURSIN det.): 2 exemplaires pris à la lumière (brouillard) : 28 septembre 1957, 1 ♂ et 1 ♀.

f) *Dasypolia templi* (Thunberg) (BOURSIN det.): 6 exemplaires pris à la lumière (brouillard) : 28 septembre 1957, 4 ♂ et 2 ♀.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 9 novembre 1957.

### NOTES SUR LES ALTICIDES DE MADAGASCAR (Col. Phytophaga)

par Jan BECHYNÉ, Mus. G. Frey, Tutzing (Allemagne).

#### *Longitarsus lambertoni* n. sp.

Parmi les espèces aptères habitant Madagascar, cette nouvelle forme est facilement reconnaissable à la coloration.

1 (2) Calus surantennaires petits, mais bien marqués. Antennes plus longues que le corps (♂) ou un peu plus courtes (♀). Brun de poix, dessus testacé, chaque élytre avec une tache discale sombre. Long. 1-1,5 mm. .... *Longitarsus wollastoni* Jacoby

2 (1) Calus surantennaires entièrement effacés. Antennes plus courtes, coloration différente.

3 (4) Dessus brillant, entièrement dépourvu de ponctuation et de réticulation microscopique (grossissement de 100 ×).

Brun de poix, antennes (brunes au sommet) et pattes testacées. Prothorax faiblement transversal, côtés arrondis. Elytres ayant leur plus grande largeur derrière les épaules, puis graduellement rétrécis en arrière. Ecusson fortement transversal. Antennes atteignant les 3/4 des élytres, relativement robustes et légèrement épaissies vers l'extrémité. Long. 1,4 mm. ....

#### *Longitarsus scaphosomoides* n. sp.

Ankaratra (Mus. G. Frey).

4 (3) Dessus mat ou distinctement ponctué, réticulation microscopique de la tête visible déjà sous le grossissement de 20-30 ×. Taille plus grande. Elytres ayant leur plus grande longueur près du milieu.

5 (6) Elytres distinctement ponctués (grossissement de 10 ×), microsculpture de la tête composée de fines rides transversales.

Brun de poix, antennes, pattes (moitié apicale des fémurs postérieurs exceptée), prothorax et élytres testacés, suture élytrale plus ou moins largement noirâtre. Tête et prothorax sans ponctuation, antennes atteignant les 3/4 des élytres, légèrement épaissies vers l'extrémité. Long. 2-2,5 mm. ....

#### *Longitarsus lambertoni* n. sp.

Tanànarive (C. LAMBERTON, coll. Oberthür, Mus. Paris).